

Conditions Générales de vente

Tous achats ou ventes faits par Boxrider seront réputés connus par l'acheteur ou le vendeur aux conditions suivantes que le co-contractant s'oblige formellement à exécuter.

Attribution juridictionnelle: En cas de litige de quelque nature qu'il soit, le tribunal dont dépend notre siège social sera seul compétent.

Commandes : Toute commande remise soit à nous, soit à nos représentants ne devient définitive que lorsqu'elle fait l'objet d'un accusé de réception de commande confirmant notre accord sur les prix, mode de règlement, et caractéristiques du matériel.

Nous n'acceptons aucune commande téléphonique non confirmée par écrit. Le fait de nous passer commande implique l'acceptation sans réserve de nos conditions de vente et ce, quelles que soient les clauses des entreprises ou personnes avec lesquelles nous traitons.

Rétractation : Les acheteurs, personnes physiques non professionnelles, bénéficient d'un délai de rétractation de sept jours à compter de la date de la commande. Dans le cas d'une rétractation avant le terme des 7 jours le remboursement intégrale des sommes versées interviendra sans pénalité pour aucune des parties. Au delà de la période de rétractation de 7 jours, en cas d'annulation de la commande, toutes les sommes versées resteront acquises par Boxrider.

Prix : Les prix sont ceux en vigueur à la date de la commande. Boxrider se réserve le droit de les modifier à tout moment.

Délais de livraison : Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans engagement de notre part. Aucune indemnité pour retard ne peut être réclamée et aucune vente ne pourra être annulée.

Réserve de propriété : Conformément aux dispositions légales, le vendeur conserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires.

Livraison et Transport : Nos marchandises sont à enlever à notre siège et voyagent toujours aux risques et périls des destinataires sauf lorsque la livraison est effectuée par nos soins. En cas de manquants ou d'avarie pour les marchandises voyageant par un transporteur autre que Boxrider, il appartient aux destinataires d'exercer directement leur recours contre le dernier transporteur auquel ils ne devront donner décharge qu'après s'être assurés que l'envoi est complet et en bon état.

Conditions de paiement : Nos factures sont payables au comptant, sans escompte. Un acompte de 30% du montant total de la commande sans les frais de livraison doit être versé à la commande en chèque ou par virement bancaire. Le solde de la commande devra nous être parvenu avant expédition de la marchandise ou à la livraison à notre siège social. En cas de retard de paiement aux dates fixées, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure au taux de 1,5% par mois de retard jusqu'au règlement définitif. En outre, les sommes dues seront majorées d'une indemnité égale à 10% de la facture impayée à titre de clause pénale avec un minimum de 50€ pour toute somme due inférieure à 300€.

Réserve de propriété : Le vendeur se réserve le droit de propriété des marchandises vendues et ou livrées jusqu'au paiement intégral de toutes les fournitures dues au terme de la commande, conformément à la loi 80335 du 12-05-1980.

Garantie : La garantie est de 24 mois à dater de la livraison contre tout vice de fabrication. Cette garantie concerne toutes les parties de nos remorques et les pièces détachées vendues sauf les pièces dites d'usure telle que les roulements de roue, ampoules des feux, pneus..... La garantie est supprimée en cas d'entretien défectueux, de mauvaise utilisation, de surcharge même passagère, de modification ou de réparation effectuée par un tiers sans l'accord écrit du constructeur.